

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 15 Février 2022 – 20 heures

Présents : Mmes CLÉMENT, DAGOREAU, CHABRIDON, VAUCHER, BOURACHOT, PARENT, VIARDOT, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, BENON, LEBEAU, PERSICO, PANNETIER et RAVAT

Excusé : M. RAY

Mme DAGOREAU est désignée secrétaire de séance

Mme le maire demande qu'une délibération concernant l'élagage de la digue de la gravière soit rajoutée à l'ordre du jour. Le conseil accepte. Après lecture, le compte rendu de la séance du 18 Janvier 2022 est approuvé à l'unanimité.

Elagage de la digue de la gravière

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte que la communauté de communes procède à l'élagage de la digue de la gravière, à ses frais exclusifs.

Demande de subvention des jeunes agriculteurs pour la fête de l'agriculture des 13 et 14 Août à Montbellet

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention de 800 euros (1,5 euros par habitant), dit que cette somme sera inscrite au budget 2022.

Installation de l'antenne France services

Une permanence de cette antenne est mise en place à la croisée (bâtiment intercommunal) le mardi de 14h à 17h. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres pour informer la population

Point sur le recensement de la population

Le Maire rappelle l'obligation pour chacun de se faire recenser.

Pour l'instant 236 logements ont été recensés (84 papiers et 124 internet) et 455 questionnaires individuels ont été collectés.

Comptes-rendus de réunions diverses

-Communauté de communes : 3% de l'augmentation des impôts intercommunaux ont été reversés aux communes membres. Ainsi, après la prise en charge du FPIC, notre commune a reçu de la communauté de communes la somme de 4834 euros couvrant des dépenses de fonctionnement (eau et électricité). L'attribution de compensation, calculée provisoirement pour Fleurville, est cette année de 51 750 euros.

L'achat d'un complément pour l'aire de jeu est encore à l'étude car d'autres communes qui n'ont encore aucun élément en ont fait la demande.

-PLUI : L'enquête publique commencera en fin d'année. Travaux et reconstruction du bâti sont priorités. Les constructions seront limitées en nombre.

-Rencontre avec la gendarmerie du 20 Janvier dernier : ils préconisent la mise en place d'un système de vidéosurveillance sur le parking de la boulangerie Picca suite à des agressions physiques et des vols dans les voitures. Un groupe de travail va être mis en place pour étudier cette possibilité.

Questions diverses

-M PAGNEUX prendra vraisemblablement sa retraite au 1^{er} Septembre. Une fiche de poste sera établie et un appel de candidature sera lancé.

-Une demande de subvention DETR a été déposée pour la réfection du lavoir.

-Pour la voirie, le conseil départemental a été sollicité pour une subvention de 5 200 euros. Notre demande de subvention amendes de police a été refusée.

-Les fédérations de chasse et pêche organisent une collecte de déchets le 05 Mars. Point de départ sur le parking de la gravière.

-Orange rappelle que les propriétaires privés doivent élaguer leurs arbres pour ne pas encombrer les fils de téléphone en aérien.

-A compter de cette année, certaines manifestations sportives doivent être déclarées sur une plateforme informatique.

-L'indemnité revalorisée par la poste est fixée cette année à 1074 euros.

-L'antenne sociale se réunira pour engager les discussions sur l'opportunité d'une éventuelle mise en place d'une mutuelle communale, la population sera sondée en ce sens.

Le Prochain conseil municipal aura lieu le 15 Mars 2022

Le Maire

